

Les réfugiés politiques au Luxembourg au XX^e siècle

L'article suivant est issu d'un exposé présenté par une étudiante dans le cadre d'un séminaire d'histoire luxembourgeoise au Centre Universitaire de Luxembourg consacré à "Luxembourg – terre d'immigrations" et dirigé par Michel Pauly. C'est à notre connaissance la première tentative de montrer que l'afflux de réfugiés au Luxembourg a été une constante, certes avec des moments forts et des moments de relâche, tout au long du XX^e siècle.

Anne Hoffmann

Les réfugiés politiques au Luxembourg sont actuellement un des sujets politiques les plus discutés suite aux rapatriements forcés de demandeurs d'asile déboutés en novembre 2002. Ces retours forcés sont l'aboutissement d'une politique d'asile ne réussissant pas à tenir compte du nombre massif de réfugiés issus de l'ancienne Yougoslavie et arrivés au Luxembourg pendant les années 90. Or, le Luxembourg a connu dès le XIX^e l'arrivée de réfugiés politiques parfois en nombre assez important et dont l'accueil a été tantôt très favorable tantôt moins, de la part du gouvernement et de la population luxembourgeoise.

Du XIX^e au XX^e siècle

Au XIX^e siècle les réfugiés politiques se sont présentés isolément au Luxembourg: après le coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte le 2 décembre 1851, un certain nombre de réfugiés français communards ont cherché refuge au Luxembourg, dont Victor Hugo (le plus célèbre d'entre eux), mais aussi des hommes politiques français. Au total, 28 réfugiés politiques français ont séjourné au Luxembourg entre 1851 et 1856¹ (date à laquelle presque tous les réfugiés français ont quitté le territoire luxembourgeois et les personnes restantes n'attirent que sporadiquement l'attention de la police luxembourgeoise). Selon Jean Sorel, il ne s'agissait que de 14 réfugiés français² On peut noter que des recommandations et des informations de la part du gouvernement impérial français ont été remplacées dès 1853 par des menaces ouvertes portant sur le traitement des réfugiés français sur le territoire luxembourgeois.³ Le gouvernement luxembourgeois a ordonné le 12 décembre 1853 des visites domiciliaires chez plusieurs réfugiés politiques fran-

çais⁴, mais aucun des réfugiés ne fut expulsé du territoire luxembourgeois. A côté des réfugiés français fuyant la France impériale après 1851, sont encore arrivées d'autres personnes au Luxembourg à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e. Il s'agit notamment de déserteurs belges, français et allemands entrés illégalement sur le territoire luxembourgeois entre 1859 et 1905.⁵

Au XX^e siècle par contre arrivent des groupes de réfugiés politiques beaucoup plus importants. Certaines périodes sont particulièrement chargées en arrivées de demandeurs d'asile, notamment les années 30 avec les réfugiés de l'Allemagne nazie et surtout les années 90 avec les réfugiés de l'ancienne Yougoslavie. Or, une étude détaillée des mouvements de réfugiés politiques au cours du XX^e siècle au Luxembourg s'avère assez difficile à cause de l'absence de chiffres précis: il y a peu d'informations surtout pour les petits groupes de réfugiés politiques arrivés avant la deuxième guerre mondiale au Luxembourg; d'autre part, des statistiques détaillées ne sont disponibles qu'assez tardivement.⁶ Le premier grand groupe de réfugiés politiques arrivé au Luxembourg au XX^e siècle pour lequel on dispose d'informations assez importantes sont les Russes blancs.

Les Russes blancs⁷

Dans les années 1920 à 1930 plusieurs centaines de Russes arrivent au Luxembourg. Ils sont possesseurs du passeport Nansen, crée par le haut commissaire Fridjof Nansen institué par la Société des Nations pour s'occuper du sort des réfugiés russes. Certains Russes trouvant refuge au Luxembourg viennent en famille, mais la plus grande partie des arrivants sont des célibataires:

Les réfugiés russes ne sont pas venus au Luxembourg demander asile, mais ils y ont été "appelés" par l'industrie luxembourgeoise en manque d'ouvriers.

il s'agit d'anciens combattants des armées russes sur le front occidental qui se trouvaient en dehors de la Russie lors de la révolution et qui ne sont plus jamais retournés; d'autres étaient des prisonniers de guerre libérés ; mais il s'agissait pour la très grande majorité de combattants des armées blanches (dirigées par Denikine, Koltchak et Wrangel) et ayant mené la guerre anti-révolutionnaire contre l'armée rouge de Trotski entre 1918 et 1921. Il est intéressant de noter que ces réfugiés ne sont pas venus par hasard au Luxembourg : en effet, l'industrie luxembourgeoise en pleine conjoncture dès le milieu des années 20 était marquée par un manque accru d'ouvriers : les offres d'embauche de l'industrie luxembourgeoise aboutissaient aussi dans les camps de réfugiés russes blancs en Bulgarie et en Turquie. Les réfugiés russes se sont établis dans plusieurs régions autour de firmes ou industries sidérurgiques:

- En 1929 un contingent d'environ 120 réfugiés russes s'établit à Wiltz pour travailler dans la société Ideal-Lederwaren; il s'agit surtout de célibataires qui sont logés dans la "cantine Ideal", un bâtiment appartenant à la société. Ces Russes s'intègrent très bien suite à de nombreux contacts avec la population luxembourgeoise à travers le sport (surtout par le football) et à travers la musique. Lors des licenciements en 1935 dus à la crise économique qui atteint le Luxembourg dès le début des années trente, une partie des réfugiés partait pour le Paraguay, mais un certain nombre d'entre eux s'installait à Merttert.

- A Merttert se regroupent les réfugiés russes travaillant dans la firme Cerabati située à Wasserbillig. Dans cette région, il y a peu de contacts entre Russes et la population luxembourgeoise; cette absence d'intégration est due à l'isolement des travailleurs russes par leur regroupement dans quatre bâtiments annexes formant une "colonie" à part de la population luxembourgeoise .

- Un autre groupement important de réfugiés russes se trouve dans le bassin minier à Dudelange (entre 90 et 100 personnes) et à Rodange/Athus autour du Russe Boris Tolly, le directeur de l'usine sidérurgique de Rodange/Athus appartenant à une firme russe.

On peut donc conclure que les réfugiés russes ne sont pas venus au Luxembourg demander asile, mais ils y ont été "appelés" par l'industrie luxembourgeoise en manque d'ouvriers.

L'immigration politique italienne

Dès 1922, année de la prise du pouvoir par Mussolini, un grand nombre d'Italiens antifascistes arrivent au Luxembourg. Or l'immigration politique antifasciste et l'immigration économique italiennes sont liées, de sorte que l'on ne peut pas distinguer les personnes immigrantes pour des raisons d'opposition au gouvernement fasciste des personnes venant au Luxembourg essentiellement pour des raisons économiques. On peut toutefois noter que les Italiens antifascistes se trouvant au Luxembourg étaient clairement opposés aux fascistes et exprimaient cette opposition entre autre par des manifestations (par exemple manifestation contre l'assassinat de Matteotti...). D'autre part, le gouvernement luxembourgeois a aussi fait une nette distinction entre fascistes et antifascistes : les derniers (avec les nazis) étaient considérés comme des "étrangers respectueux de l'ordre"⁸, tandis que les antifascistes étaient, sinon persécutés, au moins suspects. En général, une personne était automatiquement suspecte lorsqu'elle avait été signalée par la police italienne, et le gouvernement luxembourgeois allait même jusqu'à la poursuite du délit "d'outrage contre les autorités gouvernementales italiennes" dès mars 1923: le cri "a basso Mussolini" provoque l'intervention de la police (tandis que " a basso il fascismo " ne provoque pas de réaction)⁹. Cette répression des Italiens antifascistes par les autorités luxembourgeoises s'explique par l'engagement politique de ceux-ci: c'étaient en effet des Italiens qui avaient organisé les premières grèves au Luxembourg et qui s'étaient organisés politiquement.

Les réfugiés allemands des années trente

Pendant les années trente, le Luxembourg sert de refuge à un grand nombre de réfugiés politiques allemands (surtout des Juifs, mais aussi des catholiques). On peut distinguer trois années d'arrivées maximales de réfugiés allemands: 1933, 1935 et 1939. En 1933, plusieurs dizaines de réfugiés allemands demandent asile au Luxembourg suite à la prise de pouvoir de Hitler en Allemagne; en 1935, plusieurs centaines de juifs arrivent



POLYGONE

Les polyvalents

Déblayage et démolitions
Nettoyage de chantiers
et de bâtiments
Entretien d'alentours
Location / vente de conteneurs
de bureau
Vente / pose de clôtures
Location de toilettes mobiles DIXI

**Vous avez besoin
d'un coup de main?
Appelez Polygone!**

49 20 05

Polygone S.à r.l.
16, route de Thionville
L-2610 Luxembourg
Téléphone 49 20 05
Fax 40 57 61

à cause du rattachement de la Sarre au Reich et à cause de l'introduction des lois raciales de Nuremberg. Or ce n'est qu'en 1939, année de l'Anschluss de l'Autriche et de la Reichskristallnacht que le Luxembourg connaît l'arrivée la plus importante de réfugiés juifs avec l'arrivée de plusieurs milliers de réfugiés allemands.¹⁰ Au total, 12555 étrangers ont fait une déclaration d'arrivée entre 1935 et 1939, dont 1736 Juifs.¹¹ En 1940 se trouvent 1600-2000 juifs étrangers au Luxembourg (la population juive totale était en 1940 de 3700).¹²

L'idée d'une arrivée massive de réfugiés politiques allemands pendant les années trente au Luxembourg est un mythe: en effet, la population juive en 1935 étant de 2274 individus y compris les réfugiés allemands, ne forme que 1,06% de la population totale.¹³ Le nombre de réfugiés entrés illégalement sur le territoire luxembourgeois est par contre inconnu, de même que le nombre de réfugiés ne faisant que passer par le Luxembourg. En effet, on peut noter que le Luxembourg était essentiellement un pays de transit pour beaucoup de réfugiés, en grande partie en raison de la proximité de l'Allemagne, mais aussi à cause de la crise économique et des mesures que le gouvernement luxembourgeois prend contre les étrangers pour protéger les travailleurs luxembourgeois contre les licenciements : ainsi, après une phase de tolérance et d'acceptation des réfugiés allemands, le Luxembourg refuse dès 1938 l'accueil des réfugiés.¹⁴

Le gouvernement procède même en mars 1938 au renvoi vers l'Allemagne de cinquante réfugiés juifs en provenance de l'Autriche entrés illégalement sur le territoire luxembourgeois.¹⁵ On doit toutefois noter que le gouvernement luxembourgeois a fait beaucoup pour aider les réfugiés; ce sont surtout certains hommes politiques comme le ministre de la Justice René Blum ou le député Victor Bodon qui s'engageaient dans une très grande mesure en faveur des réfugiés allemands : ils ont même aidé les réfugiés à entrer illégalement sur le territoire luxembourgeois et à quitter le pays vers d'autres destinations en leur procurant les visa d'entrée nécessaires. Outre le gouvernement, d'autres se sont aussi engagés pour les réfugiés, notamment des syndicalistes et des politiciens, des personnes privées ainsi que l'organisation d'aide juive ESRA. Une autre raison pour expliquer le faible nombre de réfugiés allemands qui se sont installés au Luxembourg, est le climat de xénophobie et d'antisémitisme qui commence à s'établir dès les années 20 (bien qu'il y ait aussi eu des sentiments xénophobes avant cette date). Le rôle de la presse dans la propagation de la xénophobie et de l'antisémitisme est non négligeable: des journaux comme par exemple le "Luxemburger Wort" ou le périodique des



lycéens catholiques "De Wecker rabbelt" (entre autres) prennent position contre l'arrivée des juifs et établissent un véritable climat de xénophobie et de racisme.

Les personnes qui cherchaient refuge au Luxembourg dans les années trente étaient à la fois des catholiques et des juifs, venant en famille ou individuellement. On peut noter qu'il y a eu parmi les réfugiés allemands un grand nombre d'intellectuels, d'artistes (gens de théâtre, acteurs...) et d'écrivains. Une grande partie de ces personnes ne faisait que passer par le Luxembourg, comme par exemple Alfred Kerr, Alfred Stern, Klaus et Erika Mann; d'autres sont restés et se sont établis au Luxembourg jusqu'à l'invasion par l'Allemagne (par exemple Maria Gleit, Rudolph Bamberger, Karl Schnog, Walter Victor... pour en nommer seulement quelques-uns). Ces artistes et écrivains ont contribué de façon importante à la vie culturelle luxembourgeoise en rédigeant des articles pour des journaux luxembourgeois ou étrangers (le métier de journaliste était le seul métier à cette époque pour lequel on ne nécessitait pas une autorisation de travail) ou par l'élaboration et la représentation de pièces de théâtre... En fait, la vie culturelle luxembourgeoise connut un enrichissement considérable par la présence de ces étrangers: le niveau intellectuel et culturel luxembourgeois a atteint son niveau le plus élevé au cours de ces années.

À côté des artistes allemands fuyant l'Allemagne nazie, un grand nombre de politiciens allemands de gauche (SPD, KPD) ou du centre de haut rang (par exemple Georg Reinbold, Heinrich Imbusch, Hugo Eicker...) et de syndicalistes allemands (Fritz Dobisch, Willi Eichler...) sont arrivés au Luxembourg.¹⁶

L'idée d'une arrivée massive de réfugiés politiques allemands pendant les années trente au Luxembourg est un mythe.

Les réfugiés politiques entre 1945 et 1990

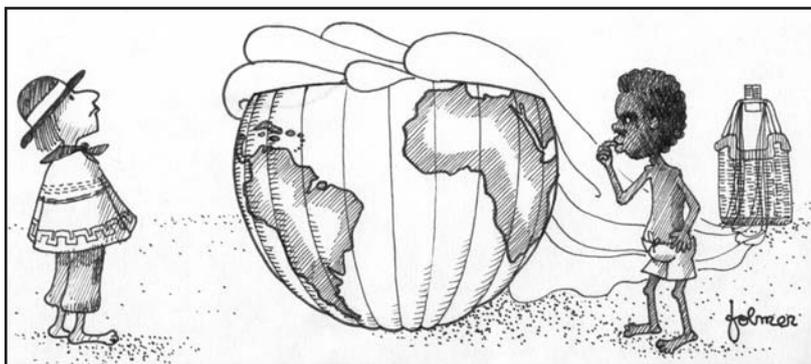
Les années entre la fin de la deuxième guerre mondiale et le début des années 1990 sont marquées par une arrivée continue, mais peu importante de demandeurs d'asile: le nombre de personnes cherchant refuge au Luxembourg par année dépasse rarement la cinquantaine (parfois, le nombre ne dépasse même pas la dizaine). Par contre, le Luxembourg a accueilli à côté des réfugiés arrivant individuellement, plusieurs groupes de réfugiés issus de régions conflictuelles ou de guerre (par exemple de l'ancienne Tchécoslovaquie après le printemps de Prague en 1968, de l'Iran après la prise de pouvoir de Khomeyni en 1979 ...). Le premier groupe de réfugiés tous originaires d'une même région arrivé après la deuxième guerre mondiale sont les réfugiés polonais.¹⁷

Déjà immédiatement après la deuxième guerre mondiale des réfugiés polonais se trouvent au Luxembourg: il s'agit de plusieurs milliers de Polonais en provenance de l'Allemagne, dont un grand nombre de réfugiés d'après-guerre. Ce n'est qu'en 1949 que le statut de ces personnes se trouvant illégalement sur le territoire luxembourgeois est réglé par la signature d'un traité avec l'Organisation internationale des réfugiés (le prédécesseur du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés). Suite à cet accord, 77 personnes déplacées polonaises peuvent s'établir au Luxembourg, mais beaucoup vont de nouveau partir. Bien qu'un accord de rapatriement pour les personnes déplacées luxembourgeoises ou polonaises ait été conclu en 1945 entre le Luxembourg et la Pologne, un grand nombre de personnes déplacées polonaises resteront au Luxembourg pour des raisons politiques (ne voulant pas retourner dans la Pologne communiste) ou économiques.¹⁸ Dans les années 50, le Luxembourg accueille ensuite un nombre assez grand de réfugiés polonais fuyant le communisme. L'arrivée de demandeurs d'asile politique se poursuivra pendant les années 70, 80 et 90: pendant les années 70, des sportifs de haut niveau polonais, engagés suite à un contrat temporaire au Luxembourg, ont préféré y rester pour des raisons politiques



et économiques. D'autre part, le Luxembourg accueille en 1982 des demandeurs d'asile polonais ayant passé par l'Autriche (après la déclaration de "l'état de guerre" en Pologne en 1981).¹⁹ Cette arrivée de demandeurs d'asile polonais se poursuit en 1991 et en 1992, après la chute de l'Union Soviétique. Au total, 105 personnes polonaises demandant l'asile sont arrivées en 1982, 1991 et 1992.²⁰

Un deuxième groupe de réfugiés auquel le Luxembourg a accordé l'asile sont les réfugiés tchèques: entre 1969 et 1971 arrivent 105 personnes fuyant la répression exercée par Moscou pendant et après le printemps de Prague de 1968. Un troisième groupe de réfugiés est constitué par les réfugiés chiliens: après le coup d'Etat au Chili contre le président socialiste Allende en 1973, qui a eu comme conséquence l'établissement d'une dictature militaire, un grand nombre de Chiliens se sont enfuis et un certain nombre d'entre eux a trouvé refuge au Luxembourg. Celui-ci accueille entre 1974 et 1977 84 réfugiés chiliens. Ensuite, entre 1979 et 1982, arrivent 283 Vietnamiens: le contingent de réfugiés Vietnamiens entré en 1979 au Luxembourg a immédiatement reçu le statut de réfugié. Ces réfugiés vietnamiens sont souvent des personnes aisées et risquaient ainsi de perdre leur richesse sous le communisme: ils ont fui le Vietnam du Sud, tombé sous le contrôle du Vietnam du Nord communiste à la fin de la guerre du Vietnam en 1975. Les personnes en détresse de mer, appelées "Boat People" ont immédiatement reçu le statut de réfugié. Il est intéressant de noter la réaction du gouvernement et du peuple luxembourgeois. En effet, l'accueil des réfugiés vietnamiens pendant la fin des années 70 et le début des années 80 est marqué



par une très grande chaleur et par une volonté très prononcée d'aider les réfugiés en détresse de mer devant la côte chinoise. Bien que l'arrivée de ceux-ci tombe en pleine crise économique, des journaux luxembourgeois, notamment le "Luxemburger Wort" (qui organise le Fonds de secours – Vietnam), en collaboration avec des personnes privées (créant l'AREL, l'Association d'aide aux réfugiés vietnamiens au Luxembourg qui coordonne l'aide pour les réfugiés) réussit à collecter une somme importante pour aider les réfugiés.²¹ Le gouvernement lui aussi permet aux demandeurs d'asile de recevoir directement le statut de réfugié avec le droit de séjour non limité et le droit au travail. Pour ces raisons, les réfugiés vietnamiens restés au Luxembourg²² ont été capables de s'intégrer rapidement à la population luxembourgeoise, favorable à leur égard.

Enfin, un dernier groupe important de réfugiés arrivé au Luxembourg pendant les années 1945-1990 sont les réfugiés iraniens: entre 1982-1986 arrivent 155 Iraniens suite à la prise de pouvoir de Khomeyni en 1979 et suite à la formation d'un Etat islamique radical en Iran.

Les personnes demandant l'asile au Luxembourg entre 1945 et 1990 sont pour la plus grande partie originaires de l'Europe et de l'Asie : en effet, une étude du SESOPI-Centre Intercommunautaire montre que sur les 1630 demandeurs d'asile enregistrés au Luxembourg entre 1969 et 1993, 42,9% sont issus de pays européens, 35,1% viennent de l'Asie, 14,6% sont en provenance d'Afrique et 7,4% sont originaires d'Amérique latine.²³ D'autre part, on peut constater que la plupart des demandeurs d'asile se présentent sans famille dans leur pays d'asile et arrivent individuellement ou en petits groupes; il faut toutefois exclure de ce nombre les principaux groupes de réfugiés mentionnés (Polonais, Tchèques, Chiliens, Iraniens, Vietnamiens) car ceux-ci arrivent souvent en famille.

Les réfugiés politiques des années 90

A partir de 1988, on assiste à une augmentation continue des demandeurs d'asile par année, mais ce n'est qu'en 1992 que les chiffres augmentent dramatiquement. En effet, bien qu'au début des années 90, un grand nombre de demandeurs d'asile d'origine roumaine (147 personnes entre 1990 et 1993) et zairoise (95 personnes entre 1991 à 1993)²⁴ cherchent refuge au Luxembourg, c'est l'arrivée des demandeurs d'asile en provenance de l'ancienne Yougoslavie qui constitue l'arrivée la plus importante de demandeurs d'asile que le Luxembourg ait jamais connu auparavant. Le Luxembourg est confronté pendant les années 90 à deux grandes vagues d'arrivée de deman-

deurs d'asile en provenance des Balkans, la première en 1992/1993 avec environ 2000 personnes et la deuxième en 1998/1999 avec environ 4600 réfugiés. Les demandeurs d'asile de la première vague d'arrivée de réfugiés yougoslaves sont surtout originaires de la Bosnie-Herzégovine, ceux de la deuxième proviennent majoritairement du Kosovo.

Ces personnes arrivant dès 1992 ne sont pas comptées parmi les demandeurs d'asile selon la Convention de Genève, mais parmi les demandeurs du statut humanitaire temporaire. Ce statut spécial a été instauré par le gouvernement luxembourgeois le 20 mars 1992 pour pouvoir faire face à ces arrivées massives auxquelles on n'était pas préparé.²⁵ Ce statut spécial comprenait outre une autorisation de séjour (pour six mois, mais renouvelable) le droit au travail. Le statut a été limité en juillet 1992 aux seuls réfugiés de Bosnie-Herzégovine: on a donné ce statut spécial à ces réfugiés de guerre car ils ne tombaient pas sous la définition de réfugié donnée par la Convention de Genève, qui ne prévoit pas le cas de personnes fuyant une guerre. Ce statut n'a plus été octroyé depuis la signature des accords de Dayton le 15 décembre 1995.

On doit noter que le Luxembourg est le pays de l'Union Européenne ayant accueilli le plus grand nombre de réfugiés yougoslaves en 1998/1999 par rapport à sa population totale. L'accueil d'un nombre si important de réfugiés a été possible parce que le gouvernement a précisé dès le début de l'arrivée des réfugiés que ceux-ci ne pourront pas rester au Luxembourg et que le retour dans le pays d'origine s'imposerait tôt ou tard.

Parallèlement aux réfugiés yougoslaves, des demandeurs d'asile d'autres pays (surtout d'Afrique, mais aussi de Russie, de Chine) entrent au Grand-Duché, mais leurs importance numérique ne s'élève pas au-dessus des chiffres atteints dans les années précédentes. On peut surtout constater que le nombre de réfugiés issus d'Afrique est en train d'augmenter à partir de 1990, ce qui s'explique par un nombre grandissant de conflits en Afrique (surtout ethniques, mais aussi motivés par la rivalité sur la possession de certaines matières premières comme par exemple les diamants...). Le nombre des réfugiés en provenance d'Asie est toutefois en train de diminuer.²⁶ A partir de 1999 on assiste à une baisse des demandes d'asile (bien que les chiffres soient encore très élevés: ainsi, de janvier à octobre 2002, 672 personnes ont fait une demande d'asile pour eux et pour leur famille).²⁷ La majorité des demandeurs d'asile est actuellement originaire de la République Fédérale de Yougoslavie (formée du Kosovo, du Monténégro et de la Serbie). Il est intéressant de noter qu'il y a des différences entre les réfu-

L'attitude de considérer les réfugiés politiques comme un problème ne concernant pas le Luxembourg ne doit pas s'imposer: l'immigration politique constitue une constante depuis le XIX^e siècle et le Grand-Duché a profité et profite de cette immigration au niveau culturel et de l'enrichissement humain.



giés en provenance des Balkans et ceux venant d'autres pays : en effet, les réfugiés de l'ancienne Yougoslavie se présentent presque toujours en famille, tandis que ceux d'autres pays sont très souvent seuls.²⁸

Or, la présence d'un nombre si important de réfugiés (surtout originaires de l'ancienne Yougoslavie) fait apparaître pendant les années 90 des problèmes inconnus jusqu'à cette époque pour les demandeurs d'asile (problème de la scolarisation des enfants, problème du logement, problème de la situation juridique des demandeurs d'asile déboutés dont le nombre augmente de plus en plus...).

Le gouvernement luxembourgeois essaie de résoudre le problème des personnes dont la demande d'asile a été rejetée et qui se trouvent donc illégalement sur le territoire luxembourgeois soit par la régularisation des demandeurs d'asile déboutés (réalisée suite au débat parlementaire de mars 2001), soit par des rapatriements forcés (commencés en novembre 2002).

Conclusion

On peut ainsi conclure que le phénomène des réfugiés politiques au Luxembourg n'est pas récent : depuis le XIX^e siècle cette forme d'immigration est connue au Luxembourg et elle constitue un phénomène constant au cours du XX^e siècle. Pendant les années 90 des changements importants se réalisent dans les mouvements de réfugiés: il y a à la fois une arrivée très importante de demandeurs d'asile s'élevant dans les milliers, chiffres jamais atteints auparavant, et une arrivée de familles avec des enfants, ce qui crée de problèmes inconnus (dans le domaine des réfugiés politiques).

En général, on peut noter que l'attitude de la population luxembourgeoise par rapport aux réfugiés politiques est ambiguë: la réaction globale est soit positive, comme dans le cas des Vietnamiens arrivés dès 1979, soit négative, comme pour les réfugiés de l'Allemagne nazie. Or, dans les quinze dernières années, on a assisté à une connotation de plus en plus négative du terme de réfugié politique,²⁹ ce qui pourrait être expliqué par le nombre de plus en plus important de demandeurs d'asile. De l'autre côté, de nombreuses personnes luxembourgeoises aident les demandeurs d'asile et les réfugiés, soit dans des organisations comme l'ASTI, le SESOPI, le service des réfugiés de la Caritas, ... pour en nommer seulement quelques-uns, soit dans des manifestations contre les rapatriements forcés comme elles se sont déroulées en novembre dernier.

L'attitude de considérer les réfugiés politiques comme un problème ne concernant pas le Luxembourg ne doit pas s'imposer: l'immigration politique constitue une constante depuis le XIX^e siècle et le Grand-Duché a profité et profite de cette immigration au niveau culturel et de l'enrichissement humain.

1 Selon la liste des réfugiés politiques français ayant séjourné au Luxembourg donnée par Gaston MANNES, *Les réfugiés politiques français au Grand-Duché de Luxembourg après le coup d'Etat du 2 décembre 1851*, dans: Association luxembourgeoise de Généalogie et d'Héraldique. Annuaire 1987, pp. 109-110.

2 Henri WEHENKEL cite Jean Sorel qui fait état de 14 réfugiés politiques français (dans *L'immigration politique au Grand-Duché de Luxembourg (1900-1945)*, dans: *Un siècle d'immigration au Luxembourg. Actes du colloque organisé par le CLAE, sous la direction de Fabrice MONTEBELLO*, [Passerelles n° 22 (2001)], p. 103).

3 *Ibid.* p. 94.

4 *Ibid.* p. 97.

5 Marc SCHOENTGEN, *Vietnamosische Flüchtlinge. Ein Kapitel Luxemburgischer Flüchtlingspolitik*, dans: *forum*, n°222 (2002) p. 43 cite Fernand FROEHLING.

6 Je n'ai trouvé des statistiques sur le nombre de demandeurs d'asile par année au Luxembourg qu'à partir de 1972.

7 Les informations suivantes sont tirées de l'article de Antoinette REUTER, *Des „Russes blancs” au Luxembourg*, dans: *Itinéraires croisés. Luxembourgeois à l'étranger, étrangers au Luxembourg / Menschen in Bewegung. Luxemburger im Ausland, Fremde in Luxemburg*, sous

la direction de Antoinette REUTER et Denis SCUTO, *Esch-sur-Alzette* 1995, pp. 199-201

8 Henri WEHENKEL, *L'immigration politique...*, p. 102.

9 *Ibid.* p. 103.

10 *Ibid.* p. 110.

11 Ces chiffres ne concernent que les personnes ayant fait une déclaration d'entrée ; les personnes entrées illégalement sur le territoire luxembourgeois ne sont pas inclus dans ce chiffre.

12 Selon les chiffres donnés par Serge HOFFMANN dans son article *Luxemburg - Asyl und Gastfreundschaft in einem kleinen Land* dans : *Solidarität und Hilfe für Juden in der NS-Zeit, Regionalstudien I: Polen, Rumänien, Griechenland, Luxemburg, Norwegen, Schweiz*, éd. par Wolfgang BENZ/ Juliane WETZEL, Berlin 1996, p. 191.

13 *Ibid.* p. 188.

14 Le Ministre de la Justice René Blum, qui s'est beaucoup engagé pour aider les réfugiés allemands, explique le 5 décembre 1938 que le Luxembourg a atteint ses capacités maximales d'accueil des réfugiés (selon l'article de Serge HOFFMANN, *Luxemburg-Asyl...*, p. 191).

15 *Ibid.* p. 189.

16 Les noms des artistes et politiciens allemands ayant cherché refuge au Luxembourg pendant les années trente sont mentionnés dans l'article de Serge HOFFMANN, *Deutsche politische Flüchtlinge in Luxemburg während der 30er Jahre*, dans : *Itinéraires croisés* (note 7), pp. 202-205.

17 Les immigrés polonais avaient été assez nombreux au Luxembourg : l'immigration polonaise avait déjà commencé avant la première guerre mondiale, bien que ce ne fût qu'après la Grande guerre qu'elle augmentât en importance.

18 Une grande partie de ces personnes émigra pendant les années 50.

19 Ces informations concernant les réfugiés politiques polonais sont prélevées de l'article de André HOHENGARTEN, "Polonia" oder

die polnische Immigration in Luxemburg im 20. Jahrhundert, dans : *Itinéraires croisés* (note 7), pp. 194-198.

20 Les nombres des réfugiés de nationalité polonaise, tchèque, chilienne, vietnamienne, iranienne, roumaine et zairoise arrivés au Luxembourg ont été repris du *Recueil statistique sur la présence de étrangers au Luxembourg*, éd. par SESOPI - Centre Intercommunautaire, Luxembourg 1995, p. 106.

21 Selon Marc SCHOENTGEN, *Vietnamesische Flüchtlingspolitik...*, p. 46, on a collecté jusqu'à avril 1979 des dons d'un montant de 3,6 millions de francs.

22 *Ibid.*, p. 48. Un certain nombre des 300 réfugiés vietnamiens arrivés entre 1979 et 1982 au Luxembourg est reparti vers la France ... chez des membres de leur famille.

23 Selon *Recueil statistique...*, p. 106.

24 *Ibid.*, p. 106.

25 Le statut humanitaire avait déjà été accordé en 1990 à des ressortissants de la Bulgarie et de la Roumanie.

26 Selon les listes du Ministère de la Justice indiquant le nombre de demandes d'asile déposées annuellement (1990-2001) et les listes du Ministère de la Justice concernant les demandes d'asile par mois (janvier à octobre 2002) fournies par le SESOPI-Centre Intercommunautaire et selon *Recueil statistique ...*, p. 106.

27 Selon les listes du Ministère de la Justice... et selon le site www.gouv.lu.

28 On constate cette caractéristique sur les listes du Ministère de la Justice du nombre de demandes d'asile déposées annuellement (1990-2001).

29 Selon Pamela O'TOOLE, reporter de la BBC, citée par Josée HANSEN, *Des flots de mots*, dans : *d'Letzebuurger Land*, 12 avril 2002. Cet article se trouve sur le site Internet : http://www.land.lu/html/dossiers/dossier_refugies/refugies_opinion_120402.html.